



ESPAGNE : Altadis minimise les effets des législations anti-tabac et se tourne vers l'étranger

Rubrique : actualités - Date : vendredi 14 juin 2002

Le co-président de la compagnie franco-espagnole de tabac, Altadis SA, a minimisé ce mardi les effets du renforcement de la législation espagnole dans le domaine de la lutte contre le tabagisme, déclarant qu'ils étaient surtout intéressés par les privatisations à venir, en Italie, au Maroc, en Turquie mais pas en Bulgarie.

Pablo Isla a mentionné que si les propositions du Ministre espagnol de la santé affectaient l'industrie du tabac dans son ensemble, elles n'altéraient en rien leur compétitivité & Nous ne pensons pas que cela aura une incidence majeure sur nos profits . Certaines mesures peuvent paraître sensées, d'autres le sont moins a-t-il ajouté affirmant qu'il y avait d'autres méthodes pour empêcher la vente de cigarettes aux mineurs que l'interdiction des machines automatiques et qu'il convenait dans les législations anti-tabac de respecter les droits des fumeurs au même titre que ceux des non-fumeurs ". Le co-président a déclaré que le marché italien les intéressait tout particulièrement et il a réaffirmé son désir de participer à la privatisation du monopole ETI, même si la procédure n'a pas encore été officiellement engagée.

Source : The Wall Street Journal Interactive Edition, le 4 juin 2002